

1^{er} TOURNOI LABELLISE TDJ 37 DE CHATEAU-RENAULT



N° d'autorisation : 09/10.CENT.134-TN.D.J-37/NC.pbmc.label TDJ 37

• Catégories et tableaux:

Le tournoi est ouvert aux catégories poussins, benjamins, minimes et cadets en simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixtes.

Le classement **D3** maximum.

1 seul tableau de double est autorisé.

Dans la mesure du possible, les simples & les doubles seront organisés par poules de 3 ou 4 joueurs dans sa phase préliminaire puis par élimination directe en phase finale.

Attention le nombre de joueurs est limité à 120.

Les inscriptions seront prises et retenues dans l'ordre de leur date d'envoi (cachet de la Poste faisant foi). Le comité d'organisation en accord avec le juge arbitre se réserve le droit de limiter le nombre de joueurs par tableau.

• Volants :

Ils sont à la charge des joueurs à parité. En cas de litige, le volant officiel sera utilisé :

Volants TRUMP T101 (fournis pour les finales).

Le volant de référence est le volant plumes.

Une rencontre entre 2 joueurs NC pourra se faire en volant plastique si les 2 joueurs sont d'accords, le volant plastique officiel est le **TRUMP T1**.

• Lieux et Horaires :

Gymnase Municipal (près du collège) rue de Torchanais
37110 Château-Renault

La compétition se déroulera :

Le samedi 1er mai de 13h30 à 20h30

Le dimanche 2 mai de 8h30 à 17h00

• Récompenses :

L'enveloppe des récompenses est d'environ **2 000 €** sous forme de lots d'accueil et de récompenses qui seront réparties entre les vainqueurs et les finalistes.

Tout les poussins auront un lot.

• Planning prévisionnel des matchs :

Il sera affiché dans la salle. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée. Les joueurs qui ne se présentent pas dans les 3 minutes suivant leur appel pourront être déclarés forfait par le juge arbitre.

• Arbitrage :

Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage jusqu'aux demi-finales et les finales seront arbitrées par des arbitres volontaires.

Le Juge Arbitre du tournoi est **Eric GENTIL**.

• Licences et inscriptions :

L'engagement au 1er Tournoi Labellisé TDJ 37 de Château-Renault est de : **10 € pour 1 ou 2 tableaux**

Seules les inscriptions par courrier seront prises en compte. Elles devront être obligatoirement accompagnées du règlement par chèque libellé à l'ordre de **USR Badminton**.

Tout joueur s'inscrivant à la compétition devra être licencié à la date de son inscription.

Les inscriptions doivent être envoyées avant le **24 avril 2010**

chez : **Mlle GENTIL Aurélie**

22 Rue André Bauchant

37110 CHATEAU-RENAULT

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le responsable du tournoi par téléphone au **06 71 29 98 89** ou par courriel : usr37bad@laposte.net

• Forfaits :

Le tirage au sort aura lieu le 25 avril 2010.

Tout forfait annoncé après cette date, devra être justifié par l'envoi à l'organisation d'un justificatif, de préférence avant la compétition ou à la ligue dans les 5 jours après la compétition.

Seuls les forfaits justifiés seront remboursés sur demande.

Les éventuels forfaits non justifiés sont passibles de sanction prévue par la Commission Régionale d'Arbitrage (voir RGC).

• Restaurations :

Une buvette sera à votre disposition la salle ☺

• Divers

Notre Partenaire **CAP SPORT** de Tours tiendra un stand où il y aura possibilité de recorder sa raquette sur place à partir de 15€.

1^{er} TOURNOI LABELLISE TDJ 37 DE CHATEAU-RENAULT



N° d'autorisation : 09/10.CENT.134-TN.D.J-37/NC.pbmc.label TDJ 37

• Règlement Particulier :

1. Les inscriptions sont ouvertes aux Jeunes licenciés uniquement en d'Indre et Loire.

2. Le tournoi est ouvert aux catégories Poussin, Benjamin, Minime et Cadet en simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixtes.

3. Le **Classement maximum est D3**

4. Le tournoi se déroule selon le **règlement général des compétitions de la FFBa.**

5. Le nombre d'inscrits est limité à **120 joueurs** ; en cas de surnombre, un maximum de joueurs par tableau sera défini par le Juge Arbitre ; les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

6. **Un seul tableau de double sera autorisé**

7. Certains tableaux pourront être limités (32 maxi), ou supprimés si le nombre d'inscrits est insuffisant (moins de 4).

8. Dans la mesure du possible, tous les tableaux se joueront en poules pour les préliminaires puis en élimination directe pour les phases finales. Un joueur ne devant pas faire plus de 8 matchs dans la même journée.

9. Les joueurs peuvent s'inscrire en double avec "X" sans garantie d'avoir un partenaire. Ils resteront sur liste d'attente.

10. La date limite d'arrivée des inscriptions est fixée au **24 avril 2010** & le tirage au sort sera effectué le **25 avril 2010**.

11. Le droit d'engagement est fixé à : **10 € pour 1 ou 2 Tableaux**

12. Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement par chèque à l'ordre de **USR BADMINTON**.

Une inscription peut-être remboursée pour désistement avant le tirage au sort, ou pour annulation d'un tableau. Après le tirage au sort, les remboursements d'inscriptions ne seront possibles que sur présentation d'un certificat médical justifiant l'incapacité du joueur ou pour une indisponibilité dûment justifiée pour cas de force majeure.

13. Les joueurs forfaits devront se justifier, au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition auprès de **la Ligue du Centre de Badminton**, 117 Avenue du Général de Gaulle, BP 23008 – 18 027 Bourges cedex ; les forfaits non justifiés s'exposent aux sanctions prévues dans le document "gestion des forfaits" de la FFBa (2 mois de suspension). Ils pourront être remplacés par tout joueur de niveau équivalent placé sur liste d'attente ou présent le jour de la compétition.

14. Les lots seront attribués aux vainqueurs & finalistes ainsi qu'à tout les poussins .

15. Les licences & les surclassements éventuels seront vérifiés sur « POONA » par l'organisateur à la réception des inscriptions. Tout joueur non-dûment licencié (surclassement) le jour du tirage au sort sera retiré des tableaux.

16. Les joueurs devront pointer à la table de marque dans la salle au plus tard à l'heure de convocation.

17. Les volants sont à la charge des joueurs. Ils fourniront les volants d'un commun accord et de façon équitable. Les volants seront fournis pour les finales. Le volant plume officiel est le **TRUMP T101**. Une rencontre entre 2 joueurs NC pourra se faire en plastique. Le volant plastique officiel est le **TRUMP T1**.

Les volants officiels seront en vente dans la salle et pourront être utilisés en cas de désaccord.

18. Le Juge-Arbitre de la compétition est **Eric GENTIL**.

19. A l'annonce de son match, le joueur est tenu de prendre sa feuille de match et de se rendre rapidement sur son terrain avec tous les accessoires nécessaires. Le joueur dispose de 3 minutes **dites** d'échauffement à l'annonce de son match. Un joueur non présent sur le terrain 3 minutes après son appel pourra être sanctionné par le juge arbitre.

20. Un échancier sera affiché à titre indicatif, mais l'ordre des matchs pourra être modifié pour s'adapter aux circonstances de jeu ; les joueurs devront prévenir la table de marque pour s'absenter de la salle.

21. Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux demi-finales. Les finales seront arbitrés par des arbitres volontaires, sinon elles seront en auto arbitrage.

22. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, à l'intérieur & aux abords des gymnases.

23. Les joueurs doivent se conformer au présent règlement qui sera affiché le jour de la compétition & à celui du gymnase.

En espérant vous accueillir à notre tournoi et passer un bon moment de compétition et de convivialité à Château-Renault au cœur du Castelrenaudois.

Bien sportivement.

Le Comité d'organisation